



Barème d'Honoraires de Transaction TTC à la charge du vendeur (Sauf convention contraire)

ORPI Nozay Immobilier Village
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
1-3 rue du Bois Clair
91620 NOZAY
Tél. 01 69 01 28 28
nozayvillage@orpi.com
www.orpi.com/nozayvillage

Prix de vente	Honoraires HT	T.V.A.	Honoraires TTC
A partir de 500 001 €	4.17 % HT	20 %	5.00 % TTC
De 300 001 € à 500 000 €	5.00 % HT	20 %	6.00 % TTC
De 240 001 € à 300 000 €	5.42 % HT	20 %	6.50 % TTC
De 150 001 € à 240 000 €	5.83 % HT	20 %	7.00 % TTC
De 100 001 € à 150 000 €	6.67 % HT	20 %	8.00 % TTC
Jusqu'à 100 000 €	10.83 % HT	20 %	13.00 % TTC

Emplacements de stationnements (box/garage/place...) : honoraires plafonnés à 2 000 € TTC par place.

(TVA incluse à 20.00 %)

Les honoraires de l'agence sont inclus dans les prix affichés en vitrine

*Le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués en application de l'arrêté du 26 janvier 2022.

Nos services :

- Ventes d'appartements, pavillons, terrains, emplacement de stationnement
- Etude comparative de marché offerte
- Recherches personnalisées de financement
- Assistance et suivi des dossiers de la mise en vente jusqu'à la signature de l'acte authentique

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Certains services peuvent être facturés jusqu'à 450,00 € TTC sur devis (facturables indépendamment de toute transaction, déductibles de nos honoraires en cas de vente).

La délivrance d'une note est obligatoire.

Edité le 02 Janvier 2024